



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS

FORMULAIRE D'INSCRIPTION DES MEMBRES

Nom du participant (e) : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____

Signature d'un parent (mineur) : _____

TYPE DE CARTE :

Adulte

Mensuel (25 \$)

Trimestriel (70 \$)

Bi-annuel (130 \$)

Annuel (160 \$)

Étudiant :

Mensuel (15 \$)

Trimestriel (40 \$)

Bi-annuel (80 \$)

Annuel (125 \$)

Non résident adulte

Mensuel (35 \$)

Trimestriel (80 \$)

Bi-annuel (140 \$)

Annuel (170 \$)

Non résident étudiant

Mensuel (25 \$)

Trimestriel (60 \$)

Bi-annuel (90 \$)

Annuel (135 \$)

Cartes Commerciale

(pour résidence de tourisme ou auberge)

Annuel (500 \$)

MODALITÉS

- Tout manquement aux règlements (en annexe) peut entraîner la perte de votre carte de membre;
- Un dépôt de 10 \$ exigé à chaque membre pour la carte magnétique;
- Vous ne devez pas laisser entrer une personne ne possédant pas de carte de membre;



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS

- La municipalité n'est pas responsable des objets perdus ou volés;
- La municipalité se décharge de toutes responsabilités en ce qui concerne les blessures que peut causer un mauvais entraînement, le non-échauffement...;
- La vente de produits et de services par les usagers est interdite
- Les moins de 12 ans ne peuvent pas utiliser la salle d'entraînement.
- Les enfants âgés entre 12 et 17 ans doivent absolument être accompagné d'un adulte. Advenant le cas échéant, votre carte et celle de votre enfant pourra être résilié.

Nom en lettre moulée : _____

Signature : _____ Date : _____

RÈGLEMENTS DE LA SALLE DE CONDITIONNEMENT

1. L'utilisation d'appareils de conditionnement est limitée à 25 minutes par personnes et de 1h30 pour l'entraînement total.
2. Pour votre sécurité, le port de vêtements appropriés est exigé.
3. Les sacs de sports ne sont pas permis dans la salle de conditionnement.
4. Par respect pour les autres usagers, vous devez nettoyer l'équipement après chaque utilisation.
5. L'utilisation des vestiaires est obligatoire.
6. Une douche est mise à votre disposition et devra être utilisée de façon convenable. Il est important de laisser les lieux propres après l'utilisation.
7. Il est interdit de manger dans la salle de conditionnement, mais il est permis de boire de l'eau ou des boissons énergétiques.
8. L'utilisation de radios est interdite (outre celle en place). L'usage des écouteurs est recommandé.
9. Il est interdit de faire entrer une autre personne (un ami, visiteur, etc.) qui n'a pas sa carte de membre.
10. Les jeunes âgés entre 12 et 17 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
11. Signaler immédiatement toute détérioration commise lors de l'utilisation de la salle / équipement ou constatée lors de votre arrivée sur les lieux.

Tout manquement à ces règlements peut entraîner l'annulation de votre abonnement.